

Zostavax, poudre et solvant pour suspension injectable en seringue préremplie – [Vaccin zona (vivant atténué)]

Arrêt de commercialisation 30/06/2024

DCI

Virus de la varicelle souche Oka (vivant, atténué)

Indications

- Prévention du zona et des névralgies post-zostériennes (NPZ)
- Vaccination des sujets de 50 ans et plus

Laboratoire exploitant

MSD France

Observations particulières

- La spécialité Zostavax, poudre et solvant pour suspension injectable en seringue préremplie fait l'objet d'un arrêt de commercialisation effectif à partir de fin juin 2024.

Resumer des caractéristiques du produit à ce vaccin, consulter vaccination-info-service.fr ou bien se référer aux recommandations de la HAS ou au www.ansm.fr/informations/publications ou bien se référer à l'arrêté de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé en date du 20/06/2024 publié au Journal Officiel le 27 janvier 2016 et des dispositions des articles L1511-1 et L1511-9 du code de la santé publique. Cette mesure d'interdiction de mise en dehors du territoire national, ou à l'exportation, doit être appliquée et respectée jusqu'à la remise à disposition hors territoire du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié au marché national.